

SYNTHESE DU DIAGNOSTIC

Économie – Commerce – Tourisme	
Atouts / Opportunités	Faiblesses / Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - De nombreux emplois sur le territoire de la commune - Une majorité d'entreprises dans le domaine des transports, des services et du commerce - Un tissu commercial dynamique mais fragile - Une offre commerciale assez complète - Présence d'une zone d'activités intercommunale à vocation artisanale - Une activité agricole encore présente - Présence d'une aire de camping-cars - Une offre de randonnée pédestre réelle 	<ul style="list-style-type: none"> - Un fort taux d'habitants travaille à l'extérieur - Une forte évasion commerciale qui fragilise le commerce local - Une majorité des emplois relèvent du secteur public (santé, enseignement, administration) - Une activité touristique encore faible malgré un patrimoine remarquable - Une offre en hébergements touristiques insuffisante
Axes du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)	
<p><u>Axe 1 : Assurer une gestion urbaine cohérente et durable</u> A/ un développement urbain raisonné et échelonné dans le temps D/ une structuration de l'offre touristique</p> <p><u>Axe 2 : Maintenir un tissu économique dynamique et diversifié</u> A/ une offre complémentaire entre le bourg et les zones d'activités</p>	
<p>Enjeux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement du commerce de proximité et du rôle de pôle de services identifié dans le SCOT DU Pays Sud Toulousain • Conforter la dynamique commerciale de la commune • Redynamiser le potentiel commercial du centre-bourg par l'aménagement qualitatif et l'amélioration de l'accessibilité • Valoriser et renforcer les atouts touristiques de la commune 	

Cadre de vie – Habitat – culture et patrimoine	
Atouts / Opportunités	Faiblesses / Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Une commune en pleine croissance démographique - Un patrimoine architectural et paysager riche - Une architecture de centre-bourg préservée - Un parc de logement essentiellement composé de résidences principales 	<ul style="list-style-type: none"> - Des équipements à compléter pour l'accueil des nouveaux habitants - Un taux de vacances qui s'explique par la vétusté d'une partie du parc de logements - Un accompagnement des particuliers dans la rénovation des logements - Une grande majorité de logements de grande taille
Axes du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)	
<p><u>Axe 1 : Assurer une gestion urbaine cohérente et durable</u> A/ un développement urbain raisonné et échelonné dans le temps B/ une offre de logements diversifiée C/ une offre d'équipements de services et de loisirs adaptée à la population</p> <p><u>Axe 4 : un cadre de vie et un équilibre du territoire à préserver durablement</u> B/ un paysage de qualité préservé</p>	
<p>Enjeux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Anticiper les besoins futurs par la création d'espaces publics permettant de dynamiser le centre-bourg (circulation, stationnement, ...) • Compléter l'offre d'équipements socio-culturels et sportifs pour répondre aux besoins des habitants • Harmoniser le tissu urbain par la qualification des façades et des vitrines commerciales • Prendre en compte les différents usages de l'espace public dans tous les aménagements • Adapter l'offre de logements pour l'accueil de nouveaux habitants 	

Offre de services – mobilité	
Atouts / Opportunités	Faiblesses / Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Un équipement enfance jeunesse assez complet (crèche, écoles, accueils de loisirs...) - Présence d'un foyer des jeunes - Un bureau de poste présent - Un tissu associatif très dynamique - Une offre sportive assez complète - Existence d'un centre médical pluriprofessionnel - Une gare à proximité (Vernet 2km) - Des axes routiers d'importance et proches (RD820, A64, A61) - Une bonne desserte des transports interurbains du Conseil Départemental 31 	<ul style="list-style-type: none"> - Pas d'établissement d'enseignement secondaire - Une circulation importante en centre-bourg (VL et PL) - Des difficultés de stationnement - Pas de pistes cyclables - Des infrastructures sportives limitées par leur capacité - Des déplacements pendulaires vers Toulouse pour ¾ des actifs
Axes du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)	
<p><u>Axe 1 : Assurer une gestion urbaine cohérente et durable</u> C/ une offre d'équipements de services et de loisirs adaptée à la population</p> <p><u>Axe 3 : Des déplacements à restructurer</u> A/ une amélioration de la circulation au cœur des orientations de développement B/ une offre de stationnement adaptée aux besoins C/ les déplacements doux au cœur de la réflexion</p>	
<p>Enjeux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Anticiper et favoriser les changements de modes de déplacement par l'aménagement des espaces publics (voies douces, stationnements, signalétique, sensibilisation...) • Réduire les déplacements domicile-travail en favorisant le télétravail, le covoiturage et l'accès aux transports collectifs • Compléter l'offre d'équipement et de service en privilégiant le centre-bourg • Renforcer l'information municipale et associative ainsi que la signalétique. 	

Article 3 : Les enjeux et la stratégie de développement et de valorisation

Le projet de développement et de valorisation de la commune de Venerque s'articule autour de 3 axes principaux :

1- Affirmer le rôle de Pôle de Services de Venerque

La commune est identifiée comme Pôle de Services participant au maillage du bassin de vie en termes de services et d'équipements. Il s'agit dans cet objectif de compléter l'offre de services à la population (dont la jeunesse) et d'équipements socio-culturels et sportifs.

Le rôle de centralité de la commune repose sur une offre d'équipements complémentaires aux autres communes du Pôle de services ainsi que sur une communication partagée pour faciliter l'accès des habitants.

Par ailleurs, la thématique du lien social est fortement affirmée dans les objectifs de la commune en privilégiant les équipements en direction de la jeunesse, de la vie associative et de la culture.

2- Renforcer l'attractivité de la commune et du cœur de ville

L'attractivité de la commune passera à la fois par la qualification des espaces publics et des équipements (espaces publics, entrées de ville, façades et vitrines, informations...), la valorisation des atouts touristiques de la commune.

Il s'agit ici à la fois de répondre à l'enjeu du maintien de l'offre commerciale de proximité, mais également à celui de la création ou du maintien d'activités et de services en centre-bourg, dans le cadre d'un aménagement urbain cohérent.

3- Développer les mobilités douces et les différentes accessibilités

La mobilité et l'accessibilité concernent à la fois les modes doux de déplacement sous toutes ses formes, mais également les équipements permettant la non mobilité ou le développement des mobilités alternatives. Il s'agit ici de faciliter les déplacements doux au sein de la commune, mais également en direction des autres communes du Pôle de services.

Les circulations douces constitueront également un outil de valorisation et de découverte touristique des patrimoines de la commune.

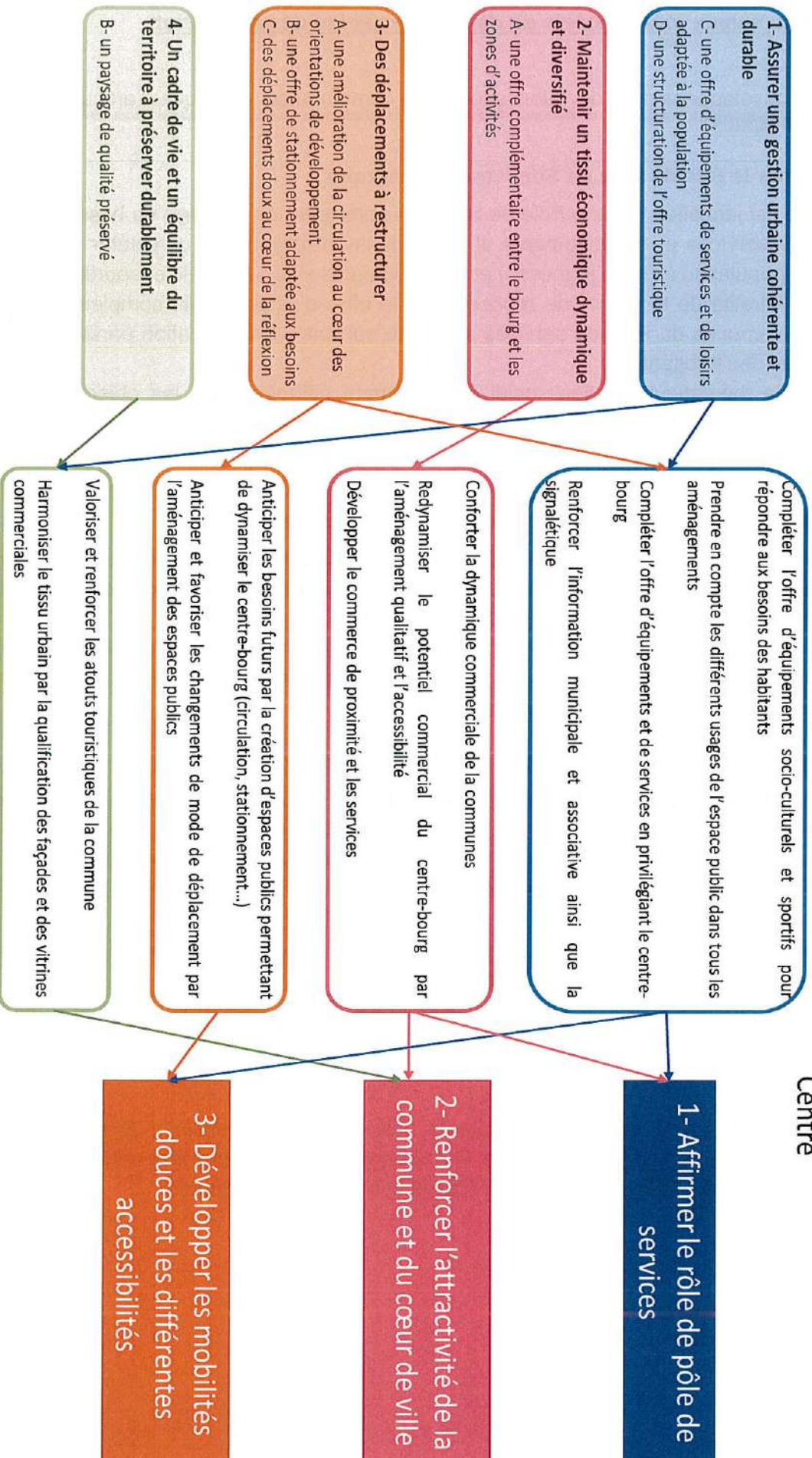
Enfin, l'objectif est également de s'adresser aux actifs afin de faciliter leurs déplacements pendulaires ou de leur proposer une solution alternative au déplacement.

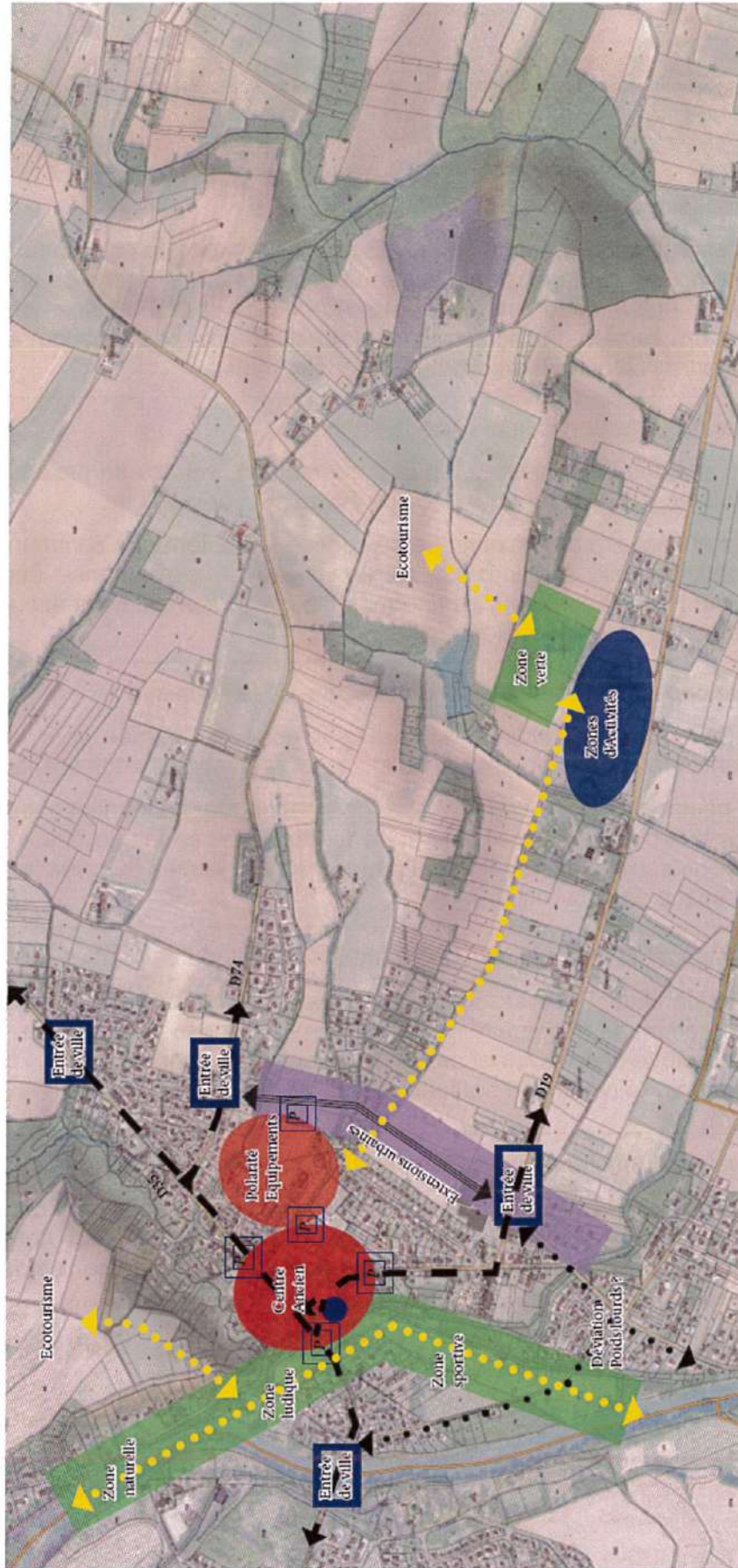
Plus généralement et de manière transversale, les aspects de transition énergétique et écologique seront au cœur de l'ensemble des aménagements et équipements envisagés dans le cadre du projet de développement et de valorisation de la commune.

PADD

Enjeux du Projet Bourg Centre

Axes stratégiques du Projet Bourg Centre





Enjeux/Actions

- Poursuite de la réflexion sur la valorisation du centre ancien (animation autour de la rénovation énergétique, création d'une charte sur les devantures commerciales, nouveau périmètre des 500m, ouverture d'un tiers lieu et de locaux commerciaux...)
- Lancement d'une étude de programmation sur les nouveaux projets venant compléter la polarité existante d'équipements publics (salle des fêtes, gymnase, école maternelle ...)
- ◻ Lancement d'une étude opérationnelle sur la requalification des Départementales depuis les entrées de villes identifiées (piédon, stationnement, éclairage, signalétique ...)
- ◻ Entrées de villes
- ◻ Entrées dans le centre ancien et nouvelles polarités d'équipements / liaisons entre les deux entités
- Place de la halle
- ◻ Poursuite de la réflexion sur l'aménagement de maillasses doux en dehors des zones urbanisées favorisant le développement de l'écotourisme (randonnée, parcours équestre ...)
- ◻ Poursuite de la réflexion sur la valorisation des zones naturelles, vertes et ludiques (signalétique , animation ...)
- ◻ Poursuite de la réflexion sur la qualité des extensions urbaines